FICHE DESCRIPTIVE DE LA FORMATION

Les Activités Sociales et Culturelles (ASC)

Population syndicale concernée :

Les élu.e.s CGT du Comité Social et Economique, CIAS, CASC, COS et les camarades en responsabilités des questions culturelles dans les FD, UD, UL et secrétaires généraux des syndicats.

Le contexte qui amène à faire de la formation :

Le but visé par la CGT est que les élu.e.s au CSE, CIAS, CASC, COS … qui sont au service d'une stratégie syndicale revendicative prennent en compte tous les enjeux revendicatifs sur les questions culturelles et sociales à partir de la réalité du travail. Cela passe par une prise en compte plus efficace du travail des salarié·es, de l'organisation du travail pour construire un projet avec les salarié·es sur les questions culturelles et sociales. La CGT veut faire mesurer ces enjeux aux 1ers dirigeants pour engager un déploiement des outils et la formation qu'elle a mis en place.

Famille de formation : OUTILLER A LA RESPONSABILITÉ.

L'objectif de formation :

À l'issue de cette formation, les stagiaires seront en capacité de définir les actions qu'ils/elles doivent entreprendre dans le cadre de leur responsabilité pour déployer les outils de la CGT et la formation afin mieux coordonner, impulser et développer les Activités Sociales et Culturelles sur le périmètre de leur organisation.

Les thèmes abordés :

La définition CGT des activités sociales et culturelles.
Les principes d'un projet social et culturel CGT.
Les outils CGT pour améliorer les pratiques actuelles.
Les règles de financement des Activités Sociales et culturelles.
La démarche du syndicat CGT pour impliquer les syndiqué·es et les salarié.e.s pour construire le projet et le budget.
La mise en place dans les organisations des outils et de la formation.

Les prérequis à cette formation :

- la formation syndicale générale Niveau 1 : participer à la vie de la CGT
- la formation syndicale générale de Niveau 2 : développer la CGT ou FSG2 (souhaitée)

Évaluations prévues :

- Évaluations formatives au cours de la formation,
- Évaluation sommatives et estimative à l'issue de chaque journée et de la formation.

Forme et durée de l'action de formation

- Durée : 3 jours Date(s) : du 10 au 12 mars 2027
- Lieu : centre Benoit Frachon à Gyf sur Yvette (RER B Courcelle/Yvette)
- Inscriptions : – Commission Éducation, Culture et Sport